







Madame la Sénatrice

En mars dernier nous sommes allés à la rencontre des retraités, de tous les retraités et pas seulement des syndiqués, et nous leur avons soumis un questionnaire. Trois points essentiels majoritairement partagés par l'ensemble des retraités qui ont répondu ont été mis en évidence,

- La baisse de notre pouvoir d'achat,
- La mauvaise prise en compte de la situation des retraités par les politiques publiques,
- La nécessité d'agir et de se faire entendre.

Le jeudi 28 septembre, lors de manifestations sans précédent, près de 80 000 retraité-e-s ont répondu à l'appel des neuf organisations regroupant syndicats et associations (UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE/CGC, FSU, FGR-FP, UNIRS-SOLIDAIRES, LSR, UNRPA). Nous étions près de 400 à Chartres et avons remis au représentant du préfet d'Eure-et-Loir nos revendications légitimes, anciennes et toujours non satisfaites :

Augmentation des pensions, retour à une revalorisation annuelle au 1er janvier et rattrapage du pouvoir d'achat perdu.

Retour à l'indexation des pensions sur l'augmentation du salaire annuel moyen et non plus sur l'indice des prix ce qui a conduit à un décrochage du pouvoir d'achat des retraités. 20% en douze ans.

Abrogation des mesures fiscales. On nous a imposé 0,3% de CASA, on a fiscalisé la majoration familiale pour les parents de 3 enfants ou plus, on a supprimé la demi-part fiscale aux veufs et veuves.

A toutes ces mesures vient s'ajouter l'augmentation de la CSG de 1,7% pour les pensions supérieures à 1200€, ce qui représente une perte mensuelle de 25€ pour une pension de 1200€, 34€ pour 2000€...

Jouer à nouveau l'opposition entre générations et remettre en avant l'idée selon laquelle les retraités sont des nantis est malsain et malhonnête. Rappelons que la pension moyenne est d'un peu plus de 1300€, que près d'un retraité sur dix vit sous le seuil de pauvreté et que plus de 500 000 sont contraints de travailler.

Le dernier baromètre IPSOS-Secours Populaire Français révèle que la moitié des seniors redoutent de connaître la pauvreté. Depuis 2010 le Secours Populaire a constaté une augmentation de près de 50% des demandes d'aide venant des plus de 60 ans en particulier des femmes.

Et si tous les retraités ne sont pas dans la misère, on nous apprend du côté de la sociologie que les grands-parents sont devenus pourvoyeurs de leurs descendants et que les solidarités se sont réorientées des anciens en direction des jeunes.

Prendre aux retraités ça n'est donc pas construire de la solidarité intergénérationnelle mais c'est l'affaiblir.

Nous refusons cette augmentation de la CSG. Nous contestons l'idée selon laquelle la suppression de la taxe d'habitation va compenser la hausse de la CSG. D'abord cette suppression est différée. De plus les collectivités locales ont besoin de ressources pour financer services et équipements satisfaisant l'intérêt général. Mettre en place une taxe plus juste oui, maintenir les exonérations actuelles oui, supprimer non.

Dans l'enquête de mars les retraités expriment quasi unanimement leurs inquiétudes sur les questions de santé et considèrent que les plans d'aide à l'autonomie sont insuffisants tant à domicile qu'en établissement.

La suppression programmée des emplois aidés vient amputer encore plus les moyens dont peuvent disposer les établissements, les associations et les collectivités locales.

Enfin, déserts médicaux, report sur les mutuelles de nombreuses dépenses de santé, augmentation du forfait hospitalier de 2 € par jour – dont le président de la Mutualité française annonce sa répercussion sur les cotisations – et des mesures d'économie sur la branche maladie de la sécurité sociale (médicaments, hôpitaux, ...)rendent encore plus inégalitaire l'accès aux soins.

Le gouvernement n'a apporté aucune réponse à la colère des retraité-e-s, notamment lors de la rencontre avec Mme Buzyn le 28 septembre. Nos organisations renouvellent leur demande d'être reçues rapidement par le Président de la République pour traiter de questions concernant la place du retraité dans la société.

De plus, elles s'adressent dans chaque département aux parlementaires. Aussi nous espérons, Madame la Sénatrice, que ces observations retiendront votre attention dans cette période de discussion des budgets (PLF et PLFSS).

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments respectueux.